IRIE D'ORNEX



## République Française – Département de l'Ain

## TARIFS SALLES COMMUNALES – 2022-2023

## Tarifs occupation annuelle des salles par les associations

Tarifs annuels – Associations						
Temps d'occupation /	PETITES SALLES	<b>GRANDES SALLES</b>				
semaine	Salle de motricité école des Bois	Salle René Lavergne				
	Salle de motricité école de Villard	Salle plurivalente				
0h à 2h	85 €	165 €				
2h01 à 4h	100 €	200 €				
4h01 à 6h	115 €	230 €				
6h01 à 8h	130 €	265 €				
8h01 à 10h	150 €	300 €				
10h01 à 12h	165 €	330 €				
12h01 à sup. à 15h	230 €	460 €				

L'occupation annuelle des salles communales par les associations fait l'objet d'une convention précisant les jours et horaires d'utilisation des salles.

Sur demande au préalable, les activités peuvent être maintenues pendant les vacances scolaires, à l'exception des vacances estivales, aux jours et horaires habituels.

Dans le cas où une association utilise plusieurs salles, le tarif de la salle la plus chère sera appliqué.

## **Tarifs location ponctuelle des salles**

Tarifs Salle René Lavergne à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2022								
WEEK-END (du vendredi matin au lundi matin)								
	COMMUNE			HORS COMMUNE				
	Particuliers	Associations	But	Syndics	Particuliers	Associations	But	Syndics
			lucratif	pros			lucratif	pros
<b>AVEC</b> cuisine	400€	150€	650€	Χ	680€	450€	960€	X
SANS cuisine	300€	120€	490 €	300 €	550€	360€	850€	550€

Tarifs Salle René Lavergne à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2022								
SEMAINE (journée + soirée, du lundi au jeudi inclus)								
	COMMUNE			HORS COMMUNE				
	Particuliers	Associations	But	Syndics	Particuliers	Associations	But	Syndics
			lucratif	pros			lucratif	pros
<b>AVEC</b> cuisine	150€	80€	Χ	Χ	220€	200€	Χ	Χ
SANS cuisine	100€	55€	Χ	120€	165€	135€	X	250€

Les associations d'Ornex peuvent bénéficier de la gratuité 1 fois par an.

Les associations ornésiennes peuvent bénéficier gratuitement, une fois par an, sous réserve de disponibilité, de la mise à disposition de la salle plurivalente les samedis après- midi et dimanches dans le cadre de leur activité. A partir de la deuxième demande, le tarif de 60 € sera appliqué.

Cautions demandées pour les salles René Lavergne et la salle plurivalente :

Caution salle et clés : 500 € Caution nettoyage : 350 €

La caution ne sera pas demandée aux associations ornésiennes qui utilisent leur droit de gratuité.